Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Resné - Tome III

Resné, f. et m^{in}, c^{ne} de *Lignières-la-Doucelle,* à 2 kil. S. du bourg. — *Ecclesia Sancti Mauricii juxta Cortpoltrain,* 1147 (Cart. de Tiron, t. II, p. 62). — *Ecclesia Sancti Mauricii,* 1175 (Ibid., p. 100). — *Le seigneur de Resné,* 1302 (Tit. de Saint-Ursin). — *Le chastel de Regné,* 1362 (Ibid.). — *Capellenia de Resneio,* XVe s. (Pouillé). — *Prior de Resneyo,* 1516 (Cart. de Tiron, t. II, p. 238). — *La chastellenie de Rhesné,* 1520, 1602 (Arch. de la S., H. 213). — *Resné, chap. et chât. en ruine* (Jaillot). — *René,* chât. en ruine et m^{in} (Cassini). — Châtellenie dont dépendaient les seigneuries de Lignières et de Saint-Calais et qui relevait de Mayenne. Le château où Thiphaine de Doucelles fait son testament, qui est qualifié de « chasteau ancien de Resné » en 1530, indiqué en ruine par Jaillot et par Cassini, a complètement disparu. Quelques décombres dans les broussailles et même, lit-on dans une note locale (1850), « la cour pavée en pierres unies ensemble par des liens de fer scellés », sont tout ce qu'il en restait il y a une cinquantaine d'années. Les douves sont seules aujourd'hui apparentes par endroits. Le moulin lui-même a disparu dans un incendie, vers 1890.

Seigneurs : La famille de Doncelles qui donna à l'abbaye de Saint-Vincent les églises de Doucelles, de Saint-Longis, puis celles du Ham et de Saint-Calais, qui fournit son surnom à la paroisse de Lignières, posséda probablement dès le XIe s. la seigneurie de Resné, à titre de sous-inféodation des barons de Mayenne. Hervé de Doucelles, quand il donna l'église de Doucelles vers 1040, était assisté de Geoffroy de Mayenne, de Galon de Loupfougères et de Guillaume du Ham. Il eut pour enfants : Guillaume, Robert, Hervé, Albert, Raoul, Emmeline et Godehilde. Guillaume, à qui la terre du Ham appartint du chef de sa femme, possédait l'église de Saint-Calais-du-Désert à titre héréditaire de son père et de ses ancêtres, *sicut a patre meo et antecessoribus meis eam accepi,* dit-il en 1098. — Guillaume de Doucelles, vivant en 1272, fonda le prieuré de Saint-Ursin en Lignières, en 1302 ; il est cité en 1312 aux francs-fiefs de Lignières et en 1346, si ce n'est son fils, comme frère de Nicolas de D., chanoine de Saint-Simplicien, à Martigné-Briant (Anjou). — Bernard de la Ferté, mari de Thiphaine de Doucelles, laquelle teste et meurt à Resné en 1362, remarié à Marguerite, confirme en 1365 les legs pieux de sa première femme. — Jean d'Usage acquiert Resné et Gesvres avant 1388. — Guillaume de Montauban qui, malgré un échange fait à Dinan le 15 mai 1411, par lequel il cédait Resné et Lignières pour les terres de Plancouet et de Montbran à Thiphaine du Guesclin, femme de Pierre de Tournemine, transmit cependant ses biens du Maine à Jean de M., son fils, amiral de France, lequel reçut un aveu comme seigneur de Resné en 1454. — Louis de Rohan avait épousé Marie de Montauban dès 1443. — Le 30 août 1530, par acte passé au château de Guémené, Anne-Marie de Rohan et Louis de Rohan, son fils, « majeur et en lien de mariage », vendent la « terre et chastellenie de Resné, Lignières et Saint-Calais » pour 20.000 ℔ à Jean Le Venneur, chevalier, seigneur de Houlme, Carrouges, Lambreville, capitaine de Vire, et à Gillonne de Montejehan, sa femme. On voit figurer de cette famille à Lignières : Charlotte Chabot, dame de Darcy, veuve de Jean Le V., chevalier des ordres du roi, 1603 ; — Henri Le V., comte de Tillières, de Carrouges, etc., 1660, 1680 ; — Jacques-Tanneguy Le V., époux de Marie de Nicolaï, maréchal des camps et armées du roi, 1746, 1788 ; il demande en 1752 un sursis pour fournir ses titres concernant un droit de péage à Lignières. C'est de la famille Le V. de Carrouges que le lieu de Resné a été acquis au XIXe s. par M. Appert, de Lignières.

Le prieuré de Saint-Maurice de Resné a sans doute été fondé par la famille puissante de Doucelles, qui aura appelé près de son château, au centre de ses seigneuries de Resné, Saint-Calais, Lignières, les enfants de saint

Bernard de Tiron. Il se peut même que ce prieuré se rattache à un ancien ermitage habité par les premiers disciples de Robert d'Arbrissel, de Vital de Mortain et de Bernard de Tiron. En tous cas le prieuré de Saint-Maurice est confirmé à l'abbaye, fondée par Bernard dès l'an 1147, par Eugène III et de nouveau par Alexandre III en 1175. Ce nom de Saint-Maurice sous lequel le bénéfice est connu à cette époque ancienne, semble indiquer qu'il aurait été alors au village de Saint-Maurice, à un kil. de Resné, et que plus récemment les seigneurs de Resné l'auraient attiré et établi dans leur chapelle castrale. Il est certain qu'ils tentèrent dans la suite de s'en attribuer le patronage et de le confondre avec le bénéfice du titre de Saint-Gilles et de Saint-Loup qu'avait fondé à Resné, en 1310, dit-on, Guillaume de Doucelles.

La chapelle sert encore au culte en 1636. Geneviève Riquier, fille du fermier de la châtellenie, y épouse alors Gabriel Le Verrier, écuyer. Les actes de possession s'y font encore vers la fin du XVIIe s. ; mais en 1723 un nouveau titulaire la trouve « toute démolie, n'y ayant plus que d'anciens vestiges » ; et se contente d'y placer sur la muraille les restes d'un crucifix relevé dans les décombres. Il n'en subsiste aujourd'hui aucun souvenir.

Prieurs : Guillaume *Le Bedel* résigne au Mans, 15 avril 1573. — Guillaume *Ragereau,* âgé de soixante ans, résigne le 29 mai 1574. — Charles *Le Vennier,* curé de Lignières, 1574-1623. — Mathurin *Gesland,* curé de la Pallu, 1624-1639. — René *Coupard,* neveu du précédent, 1639-1679. — Charles *Hubert,* prieur claustral de Sevilly (Tours), 1679. — Pierre *Lépy,* chapelain de Saint-Gilles, 1693, 1694. — Louis-Pierre *Renoult,* 1735. — Henri-Louis *Gérard,* prieur et chapelain, curé de Chahain. — Charles *Drouet,* chapelain en l'église de Saint-Ellier en Passais, parvint à faire reconnaître la nature du prieuré régulier de Saint-Maurice, distinct de la chapelle seigneuriale, 1774, 1783. — Ambroise-Charles *Lernol,* curé de Lignières, 1783.

Parmi les chapelains de Saint-Gilles et de Saint-Loup de Resné : Étienne *Firmin,* 1580 ; Guillaume *Jouenne,* curé de Saint-Maurice, doyen de la Roche-Mabile, 1609 ; Jean *Le Roy,* chanoine de Carrouges, 1660, 1670 ; Hugues d'*Aubeterre,* † 1723 ; Jacques *Thibault,* curé de Sainte-Marguerite de Carrouges, 1773.

Tit. de Saint-Ursin. — Arch. de la M., juridiction de Resné, Lignières, Saint-Calais, B. 2.024-2.133. — H. Sauvage, *Notices sur Lignières, Saint-Calais,* mss. — Arch. d'Indre-et-L., C. 248. — Arch. nat., R/5. 384, f. 134. Le Paige (t. I, p. 517) attribue à l'abbaye d'Evron le prieuré de Resné.